

REMARQUE PRELIMINAIRE

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage d'1 heure en avion.



Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi **il est important de signaler à notre équipe si vous êtes enceinte ou si vous pensez l'être.**

1. BIOPSIE ET/OU PONCTION MAMMAIRE

Votre médecin et/ou votre radiologue vous a proposé une biopsie mammaire.

Il s'agit d'un examen de référence qui permet par l'analyse d'un fragment tissulaire mammaire, un diagnostic de certitude guidant ainsi la conduite à tenir et la prise en charge secondaire.

Il est réalisé par des sénologues expérimentés, en consultation externe, sous anesthésie locale permettant ainsi d'éviter les biopsies chirurgicales sous anesthésie générale.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

La biopsie est effectuée sur la lésion cible suspecte palpée ou non (classée par votre radiologue ACR5, ACR4 voire ACR3) :

- sous échographie (micro ou macro-biopsie) en fonction de la taille de la lésion cible ;
- sous mammographie (macro-biopsie) généralement pour des micro-calcifications ou des distorsions architecturales sans cible échographique, sous réserve d'une consultation pré-biopsique.

Cette procédure n'est pas douloureuse puisqu'elle se déroule sous anesthésie locale, en conditions strictes d'asepsie chez une patiente allongée et immobile, afin de garantir la précision millimétrique du ou des prélèvements réalisés.

Elle dure entre 15 et 30 minutes pour les cyto-ponctions (kyste, ganglion) et micro-biopsies et entre 30 et 60 minutes pour les gestes les plus complexes (micro-biopsies multiples, macro-biopsie).

QUELS SONT LES RISQUES ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte des risques de complication : les complications de ce type d'acte sont rares (douleurs, malaise, hématome, infection, allergie),

COMMENT PREVENIR LES RISQUES ?

- ✓ En répondant avant l'examen au questionnaire suivant :

Avez-vous ou avez-vous eu des problèmes d'allergie (asthme par exemple) / une réaction particulière lors d'un examen radiologique ?

- oui
 non

Avez-vous une maladie de sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ?

- oui
 non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Ticlid, Persantine, Sintrom, Previscan) ou tout simplement de l'Aspirine contre le mal de tête ?

Si oui, il sera nécessaire d'arrêter ces médicaments avant l'examen : nous vous préciserons combien de temps.

- oui
 non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? Allaitiez-vous ?

- oui
- non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraît important à communiquer et à nous informer de toute maladie sérieuse :

.....

.....

.....

.....

Si vous avez répondu "OUI" à une ou plusieurs de ces questions, ceci pourrait nécessiter le report de votre examen, la modification de votre traitement ou la mise en place d'un traitement anti-allergique 48 heures avant l'examen.

Il pourra également vous être prescrit une prise de sang pour contrôler votre coagulation.

- ✓ En venant accompagnée si possible le jour de l'examen ;
- ✓ En étant encadrée par une équipe médicale spécialisée (radiologique, manipulateur en électro-radiographie) tout au long de la procédure.

QUE SE PASSE-T-IL APRES L'EXAMEN ?

Une fois les prélèvements réalisés, une compression manuelle du site ponctionné sera réalisée avec mise en place d'un pansement +/- compressif à garder pendant 48 heures en général sans être mouillé ou souillé et que vous enlevez vous-même.

En cas de douleurs, vous pouvez prendre des antalgiques type paracétamol, n'utilisez pas d'Aspirine ou anti-inflammatoire qui risquent de favoriser les saignements.

Évitez de porter du poids avec le bras correspondant au côté de la biopsie pendant les 24 à 48 heures suivantes.

Les résultats seront obtenus entre 5 et 10 jours et vous seront remis en consultation d'annonce soit par le radiologue opérateur ou un de ses confrères en son absence, soit par votre médecin traitant ou le médecin prescripteur.

En fonction des résultats, une chirurgie ou une simple surveillance sénologique vous sera proposée.

2. REPERAGE MAMMAIRE

Quand une lésion mammaire à opérer est non palpable, de petite taille, elle nécessite un repérage pré-opératoire afin de guider le chirurgien dans son geste par la mise en place par un radiologue référent, la veille ou le jour de l'intervention, d'un fil de guide (« harpon ») sous échographie ou sous mammographie.

En cas de cancer nécessitant une chimiothérapie (néo-adjuvante) pour réduire le volume tumoral avant prise en charge chirurgicale, le radiologue peut aussi être amené à mettre en place un repère intra-tumoral (CLIP). Ce clip permettra en cas de réponse complète de la tumeur à la chimiothérapie (tumeur devenue non palpable), un repérage pré-opératoire par harpon.

Ces examens sont réalisés dans les mêmes conditions que les ponctions-biopsies mammaires.

CONSIGNES

LE JOUR DE L'EXAMEN, VEUILLEZ APPORTER :

- ✓ Votre dossier d'imagerie
- ✓ La demande de votre médecin (sauf ci-celui est le radiologue de notre centre d'imagerie)
- ✓ Le résultat du bilan de coagulation

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amenée à passer et nous espérons y avoir répondu.

N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire en contactant notre secrétariat.

CONSENTEMENT

Madame, mademoiselle, NOM.....Prénom.....
a personnellement rempli cette fiche le et a donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature